

Section 1 – Identification de la fonction

Titre de la fonction	Code	Unité administrative
Homme de service en ventilation	9061	Régies

Section 2 – Sommaire de la fonction

Exécuter des travaux comportant la fabrication, le montage, l'installation et la réparation de pièces et d'objets de métal, d'alliage, etc. Opérer la commande centralisée des systèmes de ventilation et faire la vérification routinière des contrôles.

Section 3 – Description des tâches

1. Fabrique, monte, assemble, installe, répare des objets de métal ou d'alliage d'épaisseur variée tels que gaines de ventilation, trappes d'accès, hottes, grilles, boîtes de mélange, de volets motorisés, etc.
2. Effectue certains travaux de coupe au chalumeau et de soudure à l'arc, à l'oxyacétylène.
3. Effectue des réparations mineures de toiture.
4. Opère la commande centralisée des systèmes de ventilation pour mettre en marche et arrêter des équipements.
 - Répond aux plaintes des clients, fait des vérifications de fonctionnement du réseau et apporte les correctifs nécessaires.
5. Apporte les modifications aux paramètres d'opération.
6. Initie la production de rapports et graphiques.
 - Vérifie les compresseurs d'air.
7. Installe, entretient et répare les appareils de ventilation incluant les accessoires de contrôle.
8. Effectue le nettoyage des plénums, des ventilateurs, des serpentins et remplace des filtres.
9. Manipule et/ou transporte, règle et utilise la machinerie, les outils et les matériaux appropriés; voit à l'entretien de ceux-ci et voit à la propreté des lieux de travail.
10. Lit et interprète des plans ou croquis. Fait des croquis, schémas et gabarits appropriés. Marque le matériel pour le pliage, la coupe, l'assemblage, l'installation, etc.
11. Détermine les quantités de matériaux requis pour l'exécution des travaux.
12. Consulte différents catalogues ou brochures en vue de rédiger ses réquisitions de matériel et d'équipement.
13. Signale à son supérieur toute anomalie ou défektivité et/ou prend les mesures appropriées pour y remédier.
14. Effectue des travaux de balancement de systèmes et de Duct Design.

Section 1 – Identification de la fonction (suite)

Titre de la fonction	Code	Unité administrative
Homme de service en ventilation	9061	Régies

Section 3 – Description des tâches (suite)

Cette description reflète les éléments généraux et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

ÉVALUATION

FACTEURS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	TOTAL	CLASSE
	3	4	2	3	3	2	2	3	1	3	7	3	3		
	135	80	20	22	48	32	40	37	13	24	26	84	24	585	6

APPROBATION

S.E.S.I.Q., section locale 2929 du S.C.F.P.	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC	DATE
<i>Delina Suard</i>	<i>[Signature]</i>	21-04-2005